

Henri Wesseling

Les empires coloniaux européens

1815-1919



COLLECTION
FOLIO HISTOIRE

Henri Wesseling

Les empires
coloniaux
européens

1815-1919

*Traduit du néerlandais
par Patrick Grilli*

Gallimard

Extrait de la publication

DANS LA MÊME COLLECTION

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE, n° 107.

Ouvrage publié avec le soutien de la Fondation
pour la production et la traduction
de la littérature néerlandaise.

L'édition d'origine de cet ouvrage a paru à Harlow, traduit du néerlandais, chez Pearson Education Limited, sous le titre *The European Colonial Empires 1815-1919* en 2004.

Toutefois, cette histoire n'incluait pas l'histoire de l'Empire britannique. Cette dernière a été intégrée à l'édition néerlandaise de l'ouvrage publiée aux Éditions Bert Bakker, à Amsterdam, sous le titre *Europa's koloniale eeuw. De koloniale rijken in de negentiende eeuw, 1815-1919* (2003). C'est cette édition qui a été traduite en français.

© Pearson Education Limited, 2004.

© Éditions Gallimard, 2009, pour l'édition en langue française.

Professeur d'histoire contemporaine et fondateur de l'Institut pour l'histoire de l'expansion européenne à l'université de Leyde, Henri Wesseling, qui a été chercheur à l'École pratique des Hautes Études aux côtés de Henri Brunschwig et à l'Institute for Advanced Study de Princeton, a publié de nombreux ouvrages sur la colonisation en Afrique et en Asie. Il est membre de l'Académie royale néerlandaise, de l'Académie royale belge des sciences d'outre-mer et de l'Academia Europaea.

Préface à l'édition française

« Toute histoire est une histoire contemporaine », affirme le philosophe Benedetto Croce, pour qui chaque historien aborde le passé en posant des questions et selon des points de vue qui lui sont contemporains. Dans son livre *Napoleon: For and Against*, l'historien néerlandais Pieter Geyl écrit semblablement que l'histoire est un débat qui jamais ne se clôt¹. La chose est devenue une évidence, chez les historiens du moins. Rien ne l'illustre mieux que les ouvrages sur la Révolution française ou sur les causes de la Première Guerre mondiale : les interprétations historiques en varient au cours des époques. Cela vaut aussi et dans une large mesure pour l'histoire coloniale.

En 1933, Gabriel Hanotaux — il fut ministre des Colonies et des Affaires étrangères dans les années 1890 et rédigea au cours des années 1930 une histoire des colonies françaises — affirme : « En occupant Alger la France remplissait la mission que la Providence et l'Histoire lui avait confiée. Et ce fut de nouveau une de ces belles aventures à la française : l'attrance de l'inconnu, la joie du risque, du sacrifice, le déploiement du courage individuel, le désintéressement dans le dévouement, l'élan de la création

généreuse et éducatrice. Conquête généreuse : pas un marchand² ! » On ne saurait mieux exprimer le point de vue colonial sur cette histoire. De même, ce point de vue fut exprimé trente ans plus tard dans le discours que Baudouin, le roi des Belges, prononça le 30 juin 1960, date où l'ancien Congo belge obtint son indépendance : « L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le génie du roi Léopold II, entreprise par Lui avec un courage tenace et continuée avec persévérance par la Belgique. (...) Pendant 80 ans, la Belgique a envoyé sur votre sol les meilleurs de ses fils. (...) En ce moment historique, notre pensée à tous doit se tourner vers les pionniers de l'émancipation africaine et vers ceux qui, après eux, ont fait du Congo ce qu'il est aujourd'hui. Ils méritent à la fois, notre admiration et votre reconnaissance, car ce sont eux qui, consacrant tous leurs efforts et même leur vie à un grand idéal, vous ont apporté la paix et ont enrichi votre patrimoine moral et matériel³. »

Un tout autre point de vue sur le passé colonial se fit entendre dans le discours que prononça ensuite le premier Premier ministre de la République du Congo, Patrice Lumumba : « Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les Blancs et des paillotes croulantes pour les Noirs, qu'un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits européens ; qu'un Noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du Blanc dans sa cabine de luxe. Qui oubliera enfin les fusillades où périrent tant de nos frères, les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime

d'une justice d'oppression et d'exploitation (applaudissements). Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert. Mais tout cela aussi est désormais fini⁴. »

On pourrait simplement mettre ces deux discours en parallèle et les considérer comme des perceptions coloniale et anticoloniale d'un même passé, ce qu'ils constituent en effet. Mais il y a plus, car dans les années cinquante le même Patrice Lumumba avait exprimé des opinions fort différentes et exposé une tout autre manière de percevoir les rapports coloniaux : « À ceux qui ne veulent voir dans la colonisation que le mauvais côté des choses, nous les prions de faire une balance entre le bien réalisé et le mal pour voir ce qui l'emporte. La délivrance de cette traite odieuse que pratiquaient de sanguinaires Arabes et leurs alliés — ces mandrins dépourvus de tout sentiment humain qui ravageaient le pays, à qui la devons-nous ? (...) Par un idéalisme humanitaire très sincère, la Belgique nous vint en aide et, avec l'aide de vigoureux combattants indigènes, elle parvint à chasser l'ennemi, à enrayer la maladie, à nous instruire, à faire disparaître de nos murs des usages peu humains, à nous rendre notre dignité humaine, à faire de nous des hommes libres, heureux, rigoureux, des civilisés. (...) Tout homme réellement humain et raisonnable doit témoigner de la reconnaissance et s'incliner avec respect devant l'œuvre grandiose réalisée dans ce pays au prix d'incalculables sacrifices matériels et humains⁵. » Tout comme Lumumba, nul historien ou homme politique belge ne ferait aujourd'hui le même bilan idyllique de l'action de Léopold II que celui que le roi belge dressa en 1960.

Ce qui vaut pour la France et pour la Belgique vaut aussi pour la Hollande. Le gouverneur général des Indes néerlandaises, le général J. B. van Heutsz,

fut en son temps glorifié en tant que grand militaire et héros colonial. On érigea en son honneur un impressionnant monument à Amsterdam. Cependant ce monument ne porte plus aujourd'hui le nom de van Heutsz, il a été rebaptisé « Monument des Indes néerlandaises, 1596-1949 » et le buste du général van Heutsz a disparu.

De tout cela, que conclure sinon que c'est moins la différence entre la position du colonisateur et celle du colonisé qui détermine la façon de considérer le passé que les changements que subit l'esprit du temps. Cela ne veut pas dire pour autant que l'histoire, pour reprendre le mot célèbre de Fontenelle, ne soit qu'une « fable convenue » et que chaque point de vue en vaille un autre. L'histoire repose sur des faits, à tel point que les premiers historiens positivistes souhaitaient disparaître de leurs œuvres pour ne laisser parler que les faits. Mais les faits ne sauraient parler. En revanche, ils possèdent un pouvoir de contradiction. L'idée que l'activité de Léopold II à la tête de l'État libre du Congo fut une bénédiction pour l'humanité ne peut plus se défendre. Les faits rendent une telle interprétation impossible. À cet égard, force est de constater que la science historique a progressé.

Les idées actuelles sur le colonialisme montrent assez combien l'esprit du temps s'est modifié. Il reste très peu de chose de la foi inébranlable dans la vocation de l'Occident, dans les bienfaits que le colonialisme a apportés aux peuples de couleur et la reconnaissance qu'ils lui en doivent. Nous exerçons une critique plus sévère envers nous-mêmes. Le motif principal de l'intérêt personnel a supplanté celui du dévouement apostolique. Domine le sentiment de culpabilité devant les bénéfices obtenus grâce à l'exploitation des colonies.

Les différences entre les évaluations coloniales et postcoloniales sont par conséquent très grandes. Cependant une analogie subsiste : que l'on considère le colonialisme comme porteur de civilisation ou comme une forme d'abus et la cause des problèmes au sein des anciennes colonies, dans les deux cas chacun part du principe que l'influence du colonialisme a été considérable. On pourrait parler d'une école maximaliste. Néanmoins il existe également, notamment dans l'historiographie asiatique, une école minimaliste qui estime que l'influence de l'expansion occidentale sur les civilisations asiatiques séculaires est extrêmement réduite. Ces civilisations présentaient une plus grande stabilité et étaient plus impénétrables qu'on l'avait imaginé. « Un château de sable », c'est ainsi qu'on a pu résumer un jour le résultat de plusieurs siècles de colonialisme néerlandais en Indonésie. Nul historien ne défend encore la thèse que les peuples d'outre-mer ne furent que les victimes apathiques des maîtres coloniaux. On souligne aujourd'hui fortement combien les puissances coloniales européennes, au plus fort de l'âge d'or du colonialisme, restèrent dépendantes de la collaboration des peuples colonisés.

Cela ne signifie pas pour autant que l'expansion européenne prise dans son ensemble ait été un phénomène marginal. Au contraire, elle n'a pas édifié un « château de sable » mais elle a laissé des traces indélébiles. La profondeur de ces traces et l'importance de leurs conséquences ne pourront être mesurées qu'au prix de recherches comparatives sérieuses. L'histoire coloniale se heurte ici à un problème d'importance : si le colonialisme fut un phénomène mondial, il fut exercé par des pays aux méthodes et aux traditions très variées. Seule une approche comparative des diverses puissances coloniales peut

parvenir à mettre au jour les ressemblances et les différences entre celles-ci et par conséquent à comprendre le colonialisme lui-même. C'est cette approche qui sous-tend ce livre.

Le premier enseignement de l'approche comparative est bien qu'au XIX^e siècle, si nombre de pays européens possédèrent alors des colonies, parler d'empires coloniaux dans tous les cas est peut-être un peu excessif. En 1815, il ne restait déjà plus grand-chose de l'empire mondial espagnol naguère si grandiose et en 1914 il n'en subsistait presque plus rien. Après la perte du Brésil, les possessions portugaises furent limitées principalement à l'Afrique. Elles étaient relativement vastes mais ne revêtaient pas un très grand intérêt. L'Allemagne et, dans une mesure encore plus importante, l'Italie connurent une situation similaire. L'empire colonial de la Belgique ne se composait que d'une seule colonie, si immense fût-elle comparée à la petite métropole.

S'agissant des Pays-Bas, en revanche, on peut parler à bon droit d'empire colonial. Les possessions coloniales néerlandaises s'étendaient toujours — ce serait du moins le cas jusqu'en 1872 — sur trois continents ; toutefois les Indes néerlandaises étaient de loin la plus importante de ces possessions, voire en réalité la seule colonie vraiment importante. Au cours de ce siècle, la France se dota d'un nouvel empire colonial qui, avec ses dix millions de kilomètres carrés, peut prétendre légitimement au titre d'*imperium*. L'Empire russe s'étendait sur une superficie bien plus vaste encore mais la question demeure de savoir jusqu'à quel point, dans son cas, l'expression « empire colonial » est pertinente. Le seul véritable empire colonial à l'échelle mondiale était l'Empire britannique.

Beaucoup de ces empires ne virent le jour qu'au XIX^e siècle. Le Congo belge avait son origine dans l'État indépendant du Congo fondé par le roi des Belges Léopold II et qui avait été reconnu par la communauté internationale en 1884-1885. Durant ces mêmes années se constituèrent les empires coloniaux allemand et italien. Les colonies françaises furent, elles aussi, acquises en grande partie au cours des années 1880 et suivantes. En cette fin de XIX^e siècle, des pays non européens tels que le Japon et les États-Unis participaient également à la compétition coloniale. Ainsi prit fin le monopole colonial de l'Europe. Aussi le XIX^e siècle peut-il être appelé avec juste raison le «siècle colonial de l'Europe», même si les empires coloniaux européens n'atteignirent leur plus grande envergure qu'au XX^e siècle avec le partage des reliquats de l'empire ottoman lors de la conférence de la paix de 1918-1919. Hormis l'annexion de l'Éthiopie par l'Italie mussolinienne en 1936, plus aucune mutation territoriale majeure ne surviendrait après 1918-1919.

Je traite de la conquête, de l'occupation, de l'organisation et de l'exploitation des colonies européennes, ainsi que des sociétés qui s'y formèrent. L'étude des empires coloniaux européens doit restituer les grandes différences entre les possessions coloniales européennes à presque tout point de vue. Leur superficie était éminemment variable puisqu'il n'y avait rien de commun entre Saba, île caraïbe minuscule, et l'immense colonie du Congo belge. Il en allait de même de leur population dans la mesure où s'il y avait des régions désertiques quasi inhabitées, il y avait également des îles d'une densité de population extrême comme Bali et Java. Il existait en outre de très profondes disparités entre elles sur les plans culturel, religieux et linguistique et en ce qui concer-

nait leur niveau de développement. Seul leur climat n'était pas très différent car il s'agissait presque toujours, à l'exception des colonies d'implantation britanniques comme le Canada et l'Australie, de régions tropicales ou subtropicales.

Je n'examinerai pas en profondeur les implantations britanniques. En un certain sens, elles furent pourtant des véritables colonies au sens premier du terme, c'est-à-dire des peuplements. Elles étaient liées à la métropole par la langue et la culture. En outre, elles se dotèrent très tôt de plusieurs formes d'autonomie. L'élément de la domination étrangère, si essentiel à la relation coloniale, fait donc défaut dans leur cas. C'est la raison pour laquelle ces colonies sortent en grande partie du cadre de ce présent ouvrage qui s'attachera seulement à décrire leur genèse.

Les peuples et les régions traités ici n'ont quasiment pour seul point commun que le fait d'avoir été, sous une forme ou une autre, pendant une courte ou une longue période, sous administration européenne. Cet aspect, l'aspect colonial, doit dès lors occuper une place centrale dans mon propos. Quiconque s'intéresse à l'histoire intérieure de ces régions doit plutôt se tourner vers les nombreux ouvrages, volumineux et sérieux, consacrés à l'histoire de l'Asie, de l'Afrique et des Caraïbes — ou de parties de ces régions —, qui ont paru au cours des vingt à trente dernières années. Cette histoire intérieure ne sera évoquée ici que comme toile de fond du récit.

Abstraction faite du cas britannique, il n'est pas habituel de considérer tout le *xix^e* siècle comme un siècle impérial. Il est plutôt d'usage d'établir une distinction entre, d'une part, une première période non coloniale et, d'autre part, la période de l'impérialisme moderne qui correspond grosso modo aux années 1870-1914. J'aborderai plus en détail au cha-

pitre III la question de la justesse de cette distinction et la signification du concept d'impérialisme. Toutefois, la subdivision en chapitres du présent ouvrage montre déjà qu'aux yeux de son auteur cette périodisation est bien pertinente.

Il est en effet difficile de nier que, même après le long débat historiographique consacré à cette question depuis les années 1960, la période 1870-1914 ne puisse être considérée comme une période particulière. Un certain nombre de développements néanmoins doivent être considérés dans la perspective temporelle plus longue du XIX^e siècle. Voilà pourquoi ce livre commence, après une introduction évoquant les origines (de 1492 à 1815) par un long chapitre consacré à tout le siècle où sont abordés des thèmes généraux tels que les évolutions dans les domaines de la démographie, de l'économie, de l'administration et des idées. Le chapitre II traite ensuite de la première moitié du XIX^e siècle, jusqu'à 1870, puis est abordée l'ère de l'impérialisme moderne. Le dernier chapitre, enfin, analyse les aspects coloniaux de la Première Guerre mondiale et du traité de Versailles.

Je traite des colonies d'un grand nombre de pays européens qui ont tous une histoire et une historiographie qui leur sont propres. Ces colonies se situaient sur trois continents (Asie, Afrique et Amérique) qui ont également une histoire et une historiographie spécifiques et qui diffèrent beaucoup l'une à l'autre. Un tel ouvrage ne repose évidemment pas — ou à titre tout à fait exceptionnel — sur une étude personnelle des sources. Il est fondé sur le travail titanesque accompli avant comme après la décolonisation par quantité d'historiens européens mais aussi asiatiques, africains et américains.

Il est inévitable que l'auteur d'un livre comme celui-ci soit plus familiarisé avec certains pays et

certaines régions qu'avec d'autres. Pour ma part, je me suis surtout occupé, au cours de ces vingt-cinq dernières années, des aspects généraux de l'expansion européenne et, plus particulièrement, de l'impérialisme moderne. Le sujet avec lequel je suis le plus familiarisé est l'impérialisme européen en Afrique ; je lui ai consacré une étude approfondie et publiée dans cette même collection : *Le Partage de l'Afrique, 1880-1914*. Ce sujet est également abordé dans le présent ouvrage, quoique beaucoup plus succinctement, et les passages y ayant trait sont évidemment inspirés, pour une part importante, de cette étude.

Qu'il me soit permis de remercier mes collègues Wim van den Doel, Piet Emmer, John Kleinen, Dirk Kolff, Leo van Maris, Herman Obdeijn et Robert Ross pour leurs observations et corrections. Je porte bien sûr l'entière responsabilité des erreurs éventuelles qui entacheraient ce livre.

HENRI WESSELING

Leyde, 2009.

CARTES



Les possessions européennes dans les Caraïbes au XIX^e siècle

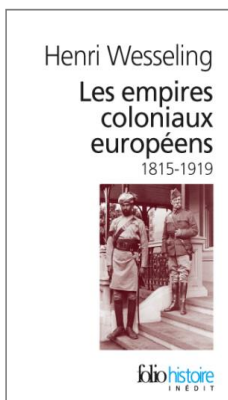


L'Océanie

PERTES ET PROFITS	496
CONTINUITÉ ET CHANGEMENT	500

APPENDICES

<i>Tableau synchrone, 1815-1919</i>	507
<i>Bibliographie</i>	511
<i>Généralités</i>	511
<i>Afrique</i>	515
<i>Asie</i>	518
<i>Autres pays</i>	520
<i>Notes</i>	522
<i>Index des noms</i>	533



Les empires coloniaux européens, 1815-1919 Henri Wesseling

Cette édition électronique du livre
Les empires coloniaux européens, 1815-1919 de Henri Wesseling
a été réalisée le 24 juillet 2013
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782070364503 - Numéro d'édition : 250888).

Code Sodis : N44142 - ISBN : 9782072410802

Numéro d'édition : 229760.